

Vous allez avoir une ARTHROGRAPHIE / INFILTRATION

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet, être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

De quoi s'agit-il ?

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un corticoïde à l'intérieur d'une articulation ou au contact d'un tendon. Il peut être associé à l'injection d'un produit de contraste iodé. Des clichés radiographiques permettent de visualiser la bonne position de l'aiguille.

Il peut être réalisé soit sous :

 **Radiographie / Scanner**

La radiographie utilise des rayons X. En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

À titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi, il est important de signaler si vous êtes dans ce cas.

 **Echographie**

C'est un examen non irradiant qui utilise les propriétés des ultrasons. Pour les intensités utilisées, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

Le déroulement de l'examen

L'examen se fait en position allongée.

La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen. L'injection de produit de contraste iodé et de corticoïde dans l'articulation ou les parties molles ne provoque tout au plus que des douleurs modérées et très passagères.

L'arthrographie peut être complétée immédiatement par un scanner de l'articulation. Ceci ne nécessitera pas de deuxième piqûre.

Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

Il est rarissime qu'un produit de contraste iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter, il faut alors nous contacter sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées plus en détail par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen :

- Répondez attentivement aux questions suivantes :

- ✓ Avez-vous des risques particuliers de saigner ? oui non
- ✓ Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par ex) ? oui non
- ✓ Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anti-coagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Préviscan Sintrom, Solupsan, Ticlid...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

Le plus souvent, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps

- ✓ Etes-vous allergique à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non
- ✓ Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non
- ✓ Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ? oui non
- ✓ Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? allaitez-vous ? oui non
- ✓ D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse :

.....
.....

- Il est demandé de bien **se laver la peau, à l'endroit de l'articulation, avec un savon liquide et d'épiler à la crème épilatoire si présence de poils à ce niveau. Mais surtout, il ne faut pas raser la peau.**

Le jour de l'examen :

Vous pouvez manger normalement. Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après l'examen :

Limitez les mouvements de votre articulation durant les 48 heures suivant pour éviter la survenue de douleurs.

En cas d'infiltration, interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 10 jours.

Si besoin, reprenez contact avec votre radiologue en téléphonant au 04 74 38 50 11

Je soussigné(e)ai personnellement rempli cette fiche et donné mon accord pour que l'examen soit réalisé.

Date :

Signature